

Les Risques biologiques

Identification des dangers

Dangers liés :

Au contact avec des animaux et de leurs déjections, des eaux usées, des déchets ;

Au contact de seringues et autres objets coupants ;

Au contact de personnes malades, ...

Exemples de risques :

- Piqûre avec une seringue infectée
- Morsure d'un chien ayant la rage, d'une vipère...

Modalités d'exposition

Toutes les situations où un agent peut être au contact de produits, d'objets ou de personnes infectées. Toute situation où l'agent peut infecter quelqu'un (par voie d'inhalation, de lésions cutanées, ou d'un contact oculaire ou digestif)

Exemples d'activités :

- Ramassage des ordures ménagères
- Balayage des rues, entretien voirie et espaces verts
- Préparation des repas
- Ecoles, maisons de retraite
- Entretien des réseaux / assainissement
- Animaux errants, ...

Moyens de prévention

Organisationnels : Limitation du personnel exposé, procédure de secours, ...

Techniques : Consignes de travail, protections individuelles, matériels de préhension et de confinement des objets souillés, produits de désinfection, ...

Humains : Formation aux risques de contamination, vaccination et surveillance médicale, formation aux premiers secours...

En résumé :

On ne les voit pas mais ils sont partout. Microscopiques, ils peuvent pourtant provoquer des maladies.

Les risques liés à ces agents biologiques doivent être évalués puis réduits voire supprimés. Et ce, grâce à des mesures de prévention.

CONTACTS

Laëtitia BERGER

Laurent BOUQUET

Tél. : 05 49 49 12 10

prevention@cdg86.fr

www.cdg86.fr

mise à jour : février 2023

Les Produits Chimiques

Identification des dangers

Dangers liés :

À la manipulation de produits

Au mélange de produits

Aux mesures de stockages, ...

Exemples de risques :

- ◆ Brûlures,
- ◆ Lésions cutanées, oculaires,
- ◆ Incendie/explosion, ...

Modalités d'exposition

Toute activité où un agent peut être au contact d'un produit dangereux et être infecté par les voies respiratoires, la peau, les yeux...

Exemples d'activités :

- ◆ Entretien des locaux scolaires, cantines, ...
- ◆ Utilisation du chlore et de l'acide en piscine
- ◆ Stockage des carburants,
- ◆ Usage des produits phytosanitaires, ...

Moyens de prévention

Organisationnels : Eviter tout produit dangereux, prévoir les locaux de stockage, ne pas mélanger les produits, périmètres de sécurité...

Techniques : Capter les polluants à la source de production, connaître les Fiches de données de sécurité, entretenir le matériel, porter les protections individuelles...

Humains : Formation aux risques chimiques, surveillance médicale, ...

En résumé :

Omniprésents sur les lieux de travail, les produits chimiques passent parfois encore inaperçus.

Pourtant de nombreux produits chimiques peuvent avoir des effets sur l'homme et son environnement.

Repérer les produits, les mélanges ou les procédés chimiques dangereux et connaître leurs effets, c'est la première étape pour mettre en œuvre des moyens de prévention adaptés.

CONTACTS

Laëtitia BERGER

Laurent BOUQUET

Tél. : 05 49 49 12 10

prevention@cdg86.fr

www.cdg86.fr

mise à jour : février 2023

L'air Ambiant

Identification des dangers

Dangers liés :

À la présence de poussières

À la présence de vapeurs ou de liquides en suspension (pulvérisation), ...

Exemples de risques :

- ◆ Explosion de poussières
- ◆ Malaises
- ◆ Maladies professionnelles (amiante)
- ◆ Légionellose, ...

Modalités d'exposition

Activités ou stockages engendrant des pollutions de l'air

Exemples d'activités :

- ◆ Stockage des produits chimiques
- ◆ Menuiserie
- ◆ Serrurerie, soudure
- ◆ Piscine
- ◆ Peinture, notamment au pistolet
- ◆ Systèmes de climatisation, ...

Moyens de prévention

Organisationnels : Eviter l'émanation de vapeurs ou de poussières, limiter l'exposition des agents, surveillance des valeurs limites, connaissance des matériaux (notamment l'amiante), ...

Techniques : Systèmes d'extraction à la source, dispositif de captage, locaux pollués séparés des autres locaux, Fiches de Données de Sécurité, entretien du matériel, protections individuelles...

Humains : Surveillance médicale, formation aux matériels d'extraction, formation aux produits chimiques, formation aux agents cancérigènes des bois, ...

En résumé :

Pour prévenir la survenue de pathologies d'origine professionnelle dues à l'exposition à un polluant dangereux, il faut réduire le plus possible cette exposition et fixer une limite à celle-ci.

On a donc défini des niveaux de concentration dans l'atmosphère de travail à ne pas dépasser pour préserver la santé des travailleurs.

Ce sont **les valeurs limites d'exposition professionnelle**.

CONTACTS

Laëtitia BERGER

Laurent BOUQUET

Tél. : 05 49 49 12 10

prevention@cdg86.fr

www.cdg86.fr

mise à jour : février 2023

Identification des dangers

Dangers liés :

À la l'utilisation de machines, engins

À la présence de matériels bruyants

À la survenance d'un bruit strident, fort ou inattendu, ...

Exemples de risques :

- ◆ Surdit 
- ◆ Maladies digestives, stress
- ◆ Communication orale r duite
- ◆ Effet de masque (bruit en cachant un autre), ...

Modalit s d'exposition

Toute activit  avec machines et engins et tous locaux o  un bruit continuel existe m me s'il ne d passe pas les seuils r glementaires

Exemples d'activit s :

- ◆ Conduite d'une tondeuse autoport e
- ◆ Activit    c t  d'un compresseur / scie / meule
- ◆ Activit    c t  d'une armoire informatique ou t l phonique
- ◆ Piscine / gymnase / cantine
- ◆ Bureaux avec multiples communications t l phoniques, ...

Moyens de pr vention

Organisationnels : Supprimer les sources de bruit ou limiter l'exposition, mesures des niveaux de bruit, ...

Techniques : Insonoriser les locaux, isoler et/ou coffrer les machines et/ou postes de travail, fournir des protections individuelles, signalisation du risque, ...

Humains : Surveillance m dicale, formation aux cons quences de l'exposition au bruit...

En r sum  :

Le bruit constitue une nuisance majeure dans le milieu professionnel.

Il peut provoquer des surdit s mais aussi stress et fatigue qui,   la longue, ont des cons quences sur la sant  du salari  et la qualit  de son travail.

Pourtant, des moyens existent pour limiter l'exposition des travailleurs aux nuisances sonores. Du traitement acoustique des locaux   l'encoffrement des machines bruyantes, les mesures collectives de lutte contre le bruit sont les plus efficaces.

CONTACTS

La titia BERGER

Laurent BOUQUET

T l. : 05 49 49 12 10

prevention@cdg86.fr

www.cdg86.fr

mise   jour : f vrier 2023

Les ambiances climatiques

Identification des dangers

Dangers liés :

Aux lieux et locaux où sont effectuées les activités

Aux changements de températures

Aux intempéries, ...

Exemples de risques :

- ◆ Rhumes
- ◆ Gelures
- ◆ Difficultés dans la manipulation des outils, ...

Modalités d'exposition

Toute situation de travail qu'elle soit en activités extérieures ou à l'intérieur de locaux

Exemples d'activités :

- ◆ Chambres frigorifiques, proximité de matériels chauds (four...)
- ◆ Températures des postes de travail adaptées (saison froide et chaude)
- ◆ Accueil du public dans les courants d'air
- ◆ Travaux en extérieur, ...

Moyens de prévention

Organisationnels : Conception des locaux de travail (prévoir chauffage des ateliers, vestiaires, sanitaires, ...), ergonomie des postes, travaux à des heures de la journée compatibles avec la santé (canicule), ...

Techniques : Sas d'entrée à l'accueil du public, fourniture de vêtements de travail chauds et contre la pluie, entretien des systèmes de chauffage et de climatisation,

...

En résumé :

Pour les travaux qui se déroulent à l'extérieur, comme le bâtiment ou les travaux publics, les températures ambiantes dépendent directement du climat (chaleur, froid,...). Si bien, par exemple, que les travailleurs exposés à la chaleur sont très nombreux, surtout en été.

Dans les buanderies, les cuisines de restaurants et les conserveries, la très forte humidité rend l'ambiance encore plus difficile à supporter.

CONTACTS

Laëtitia BERGER

Laurent BOUQUET

Tél. : 05 49 49 12 10

prevention@cdg86.fr

www.cdg86.fr

mise à jour : février 2023

Le travail sur écran

Identification des dangers

Dangers liés :

À la sollicitation visuelle (taille des caractères, couleur, reflets, brillance, ...)

Aux postures de travail

Aux ambiances de travail (éclairage, bruit, températures), ...

Exemples de risques :

- ◆ Éblouissement par les rayons du soleil
- ◆ Manque de chauffage ou de climatisation
- ◆ Maladie professionnelle (Troubles Musculosquelettiques)
- ◆ Temps passé devant l'écran, fatigue oculaire, ...

Modalités d'exposition

Tout poste de travail informatique

Moyens de prévention

Organisationnels : Ergonomie des postes, temps de pause, temps de travail, type de sollicitation, changement d'activité, activités mixtes (écran + autres), ...

Techniques : Sièges à 5 pieds, réglables et roulants, hauteur des bureaux, stores aux fenêtres, éclairage naturel et artificiel, exercices oculaires, ...

Humains : Formation PRAP, surveillance médicale, connaissance de l'outil informatique (réglage de la luminosité, de la grosseur des caractères, de la couleur, ...)

En résumé :

Pour prévenir les risques liés au travail sur écran, les mesures portant sur la tâche et l'organisation du travail sont généralement insuffisamment développées.

Elles peuvent pourtant contribuer à éviter les atteintes à la santé psychique et physique.

CONTACTS

Laëtitia BERGER

Laurent BOUQUET

Tél. : 05 49 49 12 10

prevention@cdg86.fr

www.cdg86.fr

mise à jour : février 2023

L'éclairage / la lumière

Identification des dangers

Dangers liés :

Au manque de repérage d'obstacles

Au manque de perception des formes, couleurs ou mouvements

Au manque de confort visuel

Aux éblouissements, ...

Exemples de risques :

- ◆ Chutes le plain-pied sur un objet
- ◆ Soleil sur l'écran d'ordinateur, et tout autre poste de travail
- ◆ Amplification de la fatigue
- ◆ Flash électrique...

Modalités d'exposition

Tous les locaux de travail ainsi que les passages, allées, escaliers et extérieurs

Exemples d'activités :

- ◆ Eclairage des postes de travail
- ◆ Grenier, archives
- ◆ Bureau des dessinateurs
- ◆ Mécanique de précision
- ◆ Soudure à l'arc / chalumeau...

Moyens de prévention

Organisationnels : Prévoir les éclairages adaptés aux fonctions, les protections contre le soleil, dès la conception des bâtiments, ...

Techniques : Éclairages réglables ou dissociables, éclairage naturel obligatoire, stores et rideaux, entretien des lampes, éclairages de secours, lunettes ou masques de protection ...

En résumé :

Le risque de fatigue et de gêne augmente si l'éclairage est inadapté.

C'est aussi un facteur relativement fréquent de risque d'accident (chute, heurt...) ou d'erreur.

CONTACTS

Laëtitia BERGER

Laurent BOUQUET

Tél. : 05 49 49 12 10

prevention@cdg86.fr

www.cdg86.fr

mise à jour : février 2023

La circulation dans les locaux et parking

Identification des dangers

Dangers liés :

À la présence de véhicules

À la présence d'objets

À la présence de salissures au sol, ...

Exemples de risques :

- ◆ Chutes de plain-pied
- ◆ Collision de véhicules
- ◆ Renversement d'un piéton par un engin, ...

Modalités d'exposition

Toute enceinte où les véhicules sont susceptibles de croiser les piétons, manœuvres de véhicules, ...

Exemples d'activités :

- ◆ Glissades sur les marquages au sol, sur les salissures grasses
- ◆ Ateliers, chantiers
- ◆ Livraison des repas
- ◆ Etablissements Recevant du Public, comme stationnement dans les cours d'école
- ◆ Couloirs encombrés (chaises, photocopieur, ...) ...

Moyens de prévention

Organisationnels : Règles de circulation internes, signalisation des zones dangereuses, sols résistants aux poids des engins, ...

Techniques : Marquages au sol, portes séparées entre véhicules et piétons, affichage des risques, zones de manœuvre, éclairages, barres de protection des piétons, matériaux antidérapants...

Humains : Formations à la conduite des engins, aux règles de circulation et d'évacuation du bâtiment, ...

En résumé :

Les circulations à l'intérieur des bâtiments sont à l'origine de 2 risques principaux : les collisions, notamment entre piétons et engins mobiles, et les heurts et chutes, principalement sur les parcours piétonniers.

Au moment de la conception des bâtiments, une réflexion sur l'organisation des flux et de la circulation des piétons doit permettre de prévenir ces risques.

CONTACTS

Laëtitia BERGER

Laurent BOUQUET

Tél. : 05 49 49 12 10

prevention@cdg86.fr

www.cdg86.fr

mise à jour : février 2023

Chutes de plain-pied et glissades

Identification des dangers

Dangers liés :

À la présence de salissures au sol

Aux détérioration des sols,

Aux objets, fils, jouets,

Aux largeurs de passages, ...

Exemples de risques :

- ◆ Contusion, hématomes
- ◆ Entorses, Fractures, ...

Modalités d'exposition

Lors de tout déplacement d'un agent

Exemples d'activités :

- ◆ Circulation dans l'enceinte d'un bâtiment
- ◆ Activités en cantine, école, piscine, ...
- ◆ Sols encombrés, sales, abîmés, ...

Moyens de prévention

Organisationnels : Configuration des locaux de travail (largeurs des couloirs, état des sols, ...), pas de stockages dans les couloirs (copieurs, sièges, portemanteaux ...) ...

Techniques : Entretien des sols, revêtements antidérapants, signalisation, éclairage, armoires de rangement, gouttière de bureau...

Humains : Discipline face au rangement, ...

En résumé :

Les glissades et autres chutes de plain-pied sont des risques professionnels comme d'autres.

Ils doivent faire l'objet d'une prévention adaptée afin de réduire les risques de perte d'équilibre.

Identifier les facteurs qui se combinent pour provoquer l'accident permet d'aménager l'environnement et l'organisation du travail pour sécuriser l'agent.

CONTACTS

Laëtitia BERGER

Laurent BOUQUET

Tél. : 05 49 49 12 10

prevention@cdg86.fr

www.cdg86.fr

mise à jour : février 2023

Chute de hauteur

Identification des dangers

Dangers liés :

À la hauteur de chute lors du travail

Exemples de risques :

- ◆ Contusion, hématomes
- ◆ Fractures
- ◆ Décès, ...

Modalités d'exposition

Toute activité où un agent peut chuter de plus haut que sa hauteur

Exemples d'activités :

- ◆ Nettoyage des vitres (hauteur de chute à l'extérieur du bâtiment),
- ◆ Accrochage des décorations de Noël, banderoles,
- ◆ Archives,
- ◆ Chutes dans les bassins de décantation,
- ◆ Travaux sur toitures, ...

Moyens de prévention

Organisationnels : Eviter les travaux en hauteur (manches télescopiques par exemple), planifier les interventions, rédiger les Plans de prévention ...

Techniques : Utiliser les nacelles, plate-forme de travail, marchepieds, lignes de vie, garde-corps, protections individuelles ...

Humains : Formation à l'utilisation des matériels et des protections individuelles, aptitude médicale ...

En résumé :

Une hauteur de chute de plusieurs mètres a des conséquences importantes, la gravité est donc connue des intervenants ; en revanche la chute de faible hauteur n'induit pas la même perception du risque, bien que ses conséquences puissent être très graves.

CONTACTS

Laëtitia BERGER

Laurent BOUQUET

Tél. : 05 49 49 12 10

prevention@cdg86.fr

www.cdg86.fr

mise à jour : février 2023

Les chutes d'objets

Identification des dangers

Dangers liés :

- À la manipulation d'outils et machines portatives
- À l'utilisation d'outils en hauteur (nacelle), ...

Exemples de risques :

- ◆ Contusion, hématomes
- ◆ Fractures, ...

Modalités d'exposition

Toute activité nécessitant l'utilisation d'objets, d'outils, de machines portatives

Exemples d'activités :

- ◆ Activités du secteur technique (marteau, ponceuses...)
- ◆ Déplacements d'objets (archives...)
- ◆ Manipulation des plats en cantine, ...

Moyens de prévention

Organisationnels : Configuration des locaux de travail (place pour la manipulation, état des sols, ...), outils adaptés aux activités et aux agents, périmètres de sécurité...

Techniques : Entretien des outils, machines, locaux, consignes, systèmes d'attaches des outils, de réception en cas de chute lors des travaux en hauteur, nettoyage du matériel (huiles, essence, ...) ...

Humains : Comportement sécuritaire et attention, ...

En résumé :

Le risque d'effondrements et de chutes d'objets peut être présent dans énormément de situations de travail, il en résulte un accident engendré par la chute d'un objet ou bien un effondrement sur un ou plusieurs agents.

La cause de ce risque dépend de plusieurs facteurs.

CONTACTS

Laëtitia BERGER

Laurent BOUQUET

Tél. : 05 49 49 12 10

prevention@cdg86.fr

www.cdg86.fr

mise à jour : février 2023

Les stockages

Identification des dangers

Dangers liés :

À la présence de stockages en hauteur, d'empilements de matériels et matériaux
Aux matériaux stockés, ...

Exemples de risques :

- ◆ Commotions dues à l'effondrement de barres de ferrailles
- ◆ Renversement des jerricans d'essence
- ◆ Incendie, explosion, ...

Modalités d'exposition

Tous les stockages de matériels ou matériaux

Exemples d'activités :

- ◆ Ateliers (stockage des carburants, peintures, désherbants, ferrailles, bois, petits outillages, ...)
- ◆ Bureau (archives, cadastre, fournitures, ...)
- ◆ Cantine, foyer logement (matériels, outils, conserves, produits d'entretien), ...

Moyens de prévention

Organisationnels : Prévoir des périodes de rangements, « nettoyage de printemps », organiser les modes de stockage, notamment les stockages en hauteur, connaissances des Fiches de Données de Sécurité, ...

Techniques : Rayonnages, emplacements réservés, dégagements, moyens de manutention, protections contre les chutes d'objets, protections individuelles, aération, séparation des produits non compatibles, ...

Humains : Formation à la conduite des engins, application des consignes de travail, au risque chimique, ...

CONTACTS

Laëtitia BERGER
Laurent BOUQUET
Tél. : 05 49 49 12 10
prevention@cdg86.fr
www.cdg86.fr
mise à jour : février 2023

Les Risques Incendie et explosion

Identification des dangers

Dangers liés :

À la présence et l'utilisation de produits chimiques

À la présence de points chauds

À l'électricité et l'électricité statique

À la combinaison de plusieurs facteurs (cigarette + essence), ...

Exemples de risques :

- ◆ Brûlures
- ◆ Incendie / explosion (saturation en poussières par exemple)
- ◆ Décès, ...

Modalités d'exposition

Toute activité et tout stockage où se combinent ces dangers (inflammable + étincelle, comburant + point chaud, point chaud + papier, ...)

Exemples d'activités :

- ◆ Stockages dans le local électrique ou la chaufferie interdits
- ◆ Soudure sur installations gaz
- ◆ Activités non compatibles (meulage à côté de carburants), ...

Moyens de prévention

Organisationnels : Organisation des stockages, connaissance des produits chimiques, organisation des secours, exercices d'évacuation tous les 6 mois, conformité et contrôle des équipements, interdictions de fumer, volumes de stockage, Permis de feu lors des activités de soudage...

Techniques : Consignes incendie, extincteurs, aération / extraction, séparation des produits, coupure d'urgence, accès pour pompiers dégagés, ...

Humains : Formation aux premiers secours, formation à l'utilisation des extincteurs, ...

En résumé :

Les risques d'incendie et d'explosion doivent être des sujets permanents de préoccupation.

En effet, les incendies et les explosions sont à l'origine de blessures graves voire de décès, et de dégâts matériels considérables.

Chacun de ces risques fait l'objet d'une démarche de prévention spécifique dont l'objectif prioritaire est d'agir avant que le sinistre ne survienne.

CONTACTS

Laëtitia BERGER

Laurent BOUQUET

Tél. : 05 49 49 12 10

prevention@cdg86.fr

www.cdg86.fr

mise à jour : février 2023

Les équipements de travail

Identification des dangers

Dangers liés :

Aux machines, outils, engins

Aux fluides et matériaux utilisés

Aux environnements de travail, ...

Exemples de risques :

- ◆ Coupure, amputation, happement, écrasement
- ◆ Brûlure
- ◆ Utilisation de carburants
- ◆ Chantiers fixes et mobiles, ...

Modalités d'exposition

Toutes les situations où sont employés des machines, des outils ou des engins, exposition pour l'agent ainsi que pour les collègues et les tiers

Exemples d'activités :

- ◆ Machine, outillage fixe ou portatif
- ◆ Trancheuse en restauration
- ◆ Tondeuse autoportée aux espaces verts,
- ◆ Massicot...

Moyens de prévention

Organisationnels : Planifier le travail, équipements de travail adaptés à l'activité, conformes et maintenus en conformité, balisage des zones dangereuses, surveillance de la consommation de produits alcoolisés, médicaments ou drogues, ...

Techniques : Consignes de travail et de sécurité, registres de maintenance, arrêts d'urgence, carter de protection, systèmes d'extraction des poussières, protections individuelles (ex. : pantalon anti-coupe, vêtements spéciaux pour électriciens), ...

Humains : Formation aux risques et aux conditions d'utilisation de équipements, formation à la signalisation de chantier, ...

En résumé :

En France, environ 8 % des accidents du travail avec arrêt sont liés aux machines, avec près de la moitié due aux appareils de levage et de manutention.

Que ce soit au moment de la conception ou de l'utilisation des équipements de travail, la prévention des risques professionnels doit être une préoccupation permanente.

CONTACTS

Laëtitia BERGER

Laurent BOUQUET

Tél. : 05 49 49 12 10

prevention@cdg86.fr

www.cdg86.fr

mise à jour : février 2023

La conduite des véhicules et engins

Identification des dangers

Dangers liés :

À la circulation routière

À la manipulation des outils (godet, bras de tonte), ...

Exemples de risques :

- ◆ Accident de la route lors du trajet domicile / travail
- ◆ Carambolage lors du fauchage avec le tracteur
- ◆ Excès de vitesse, non port de la ceinture, alcool, téléphone portable
- ◆ Défaillance d'entretien du véhicule
- ◆ Electrocutation lors d'un contact avec lignes aériennes ou souterraines...

Modalités d'exposition

Toutes conditions d'utilisation d'un véhicule ou d'un engin (conduite ou travail).

Exemples d'activités :

- ◆ Déplacement sur chantiers
- ◆ Transport des plats aux restaurants scolaires
- ◆ Fauchage avec le tracteur
- ◆ Transport du courrier,

Moyens de prévention

Organisationnels : Eviter les déplacements, s'assurer des permis, maintenir les véhicules en conformité, organisation des chantiers (Autorisations de travaux), ...

Techniques : Consignes de respect du code de la route, vérifications périodiques et contrôles techniques, immatriculation des engins, ...

Humains : Formations types CACES obligatoires, permis de conduire, problèmes d'alcool au volant, ...

En résumé :

Creuser, charger, transporter... Ces opérations sont assurées par des engins adaptés dont la conduite et la manipulation ne s'improvisent pas.

En effet les pelles, chargeuses ou autres tombereaux présentent des risques pour les conducteurs comme pour les piétons.

Conduire en sécurité nécessite d'être formé et de respecter quelques règles, notamment de bien connaître son engin.

CONTACTS

Laëtitia BERGER

Laurent BOUQUET

Tél. : 05 49 49 12 10

prevention@cdg86.fr

www.cdg86.fr

mise à jour : février 2023

Chantiers fixes et mobiles

Identification des dangers

Dangers liés :

À la faible vitesse des chantiers mobiles,

À la visibilité, aux virages, aux carrefours dangereux

À la signalisation, « vu, être vu », ...

Exemples de risques :

- ◆ Renversement d'un agent par une voiture
- ◆ Carambolage dû au tracteur en chantier mobile
- ◆ Renversement d'un piéton lors du recul d'un engin, ...

Modalités d'exposition

Toute activité sur, ou proche, voirie

Exemples d'activités :

- ◆ Débroussaillage avec le tracteur,
- ◆ Intervention en tranchées
- ◆ Accrochage des décorations de Noël
- ◆ Tondeuse autoportée changeant de site, ...

Moyens de prévention

Organisationnels : Respect du code de la route (8ème partie signalisation temporaire de chantier—instruction ministérielle) principes d'adaptation, de cohérence, de valorisation et de lisibilité, chantier en fonction des heures de circulation, arrêtés de voirie ...

Techniques : Cônes, panneaux, marquages, périmètres de sécurité, feux, gyrophare orange, tri flash, gilet haute visibilité, ...

Humains : Formation à la signalisation temporaire de chantier, port des protections individuelles, ...

En résumé :

Un chantier peut représenter une gêne pour la circulation des usagers et un danger potentiel pour les personnes qui y travaillent.

L'attention des automobilistes doit donc être attirée le plus tôt possible, d'où la nécessité d'une présignalisation suivie d'une délimitation très nette entre la voie de circulation et le chantier.

CONTACTS

Laëtitia BERGER

Laurent BOUQUET

Tél. : 05 49 49 12 10

prevention@cdg86.fr

www.cdg86.fr

mise à jour : février 2023

Le Risque électrique

Identification des dangers

Dangers liés :

Au contact direct avec les éléments sous tension

Au contact indirect avec des masses mises sous tensions

Interventions sur installations électriques, ...

Exemples de risques :

- ◆ Electrification, électrocution
- ◆ Brûlures,
- ◆ Brûlures des yeux avec un arc électrique, ...

Modalités d'exposition

Toute situation où l'électricité est présente (installations, machines, ampoules, outils, lignes aériennes...)

Exemples d'activités :

- ◆ Armoires électriques ouvertes
- ◆ Matériel défectueux (fils nus, pas de raccordement à la terre)
- ◆ Non consignation d'une armoire lors des travaux, remise du courant...

Moyens de prévention

Organisationnels : Conformité des installations et du matériel, Plans de prévention pour les entreprises extérieures, repérage des dangers, procédures d'intervention, connaissance des lignes souterraines (Déclaration d'intention de commencement de travaux DICT) ...

Techniques : Consignes de sécurité (entretien et vérification), clefs des armoires rangées, très basse tension de sécurité, arrêts d'urgence, isolation des matériels, protections individuelles isolantes ...

Humains : Habilitations électriques, formations

En résumé :

Tout salarié est amené à travailler avec du matériel électrique.

La prévention de ces risques repose, d'une part, sur la mise en sécurité des installations et des matériels électriques et, d'autre part, sur le respect des règles de sécurité lors de leur utilisation ou lors de l'intervention sur ou à proximité des installations électriques.

CONTACTS

Laëtitia BERGER

Laurent BOUQUET

Tél. : 05 49 49 12 10

prevention@cdg86.fr

www.cdg86.fr

mise à jour : février 2023

Les Manutentions manuelles

Identification des dangers

Dangers liés :

À la nature de la charge (volume, forme, poids, matériaux)

Aux postures de préhension

Exemples de risques :

- ◆ Lumbago, hernie discale, tassement de vertèbres,
- ◆ Contusions, hématomes,
- ◆ Fractures,
- ◆ Chutes,
- ◆ Maladie professionnelle, ...

Modalités d'exposition

Toute activité où existe un transport manuel d'objets ou de personnes mais également répétition de gestes

Exemples d'activités :

- ◆ Mise en place de chaises,
- ◆ Transport des plats en cuisine,
- ◆ Aide aux enfants et personnes âgées,
- ◆ Ramassage des ordures ménagères,
- ◆ Manutention de matériaux et d'outillages, ...

Moyens de prévention

Organisationnels : Mécaniser au maximum, organiser les stockages, les temps et longueur de transport, prévoir des manipulations en binômes, ...

Techniques : Utiliser les plateaux, les diables, les chariots, agencer les locaux sans différences de niveaux, entretenir les éclairages, diviser les charges, protections individuelles...

Humains : Formation Prévention des Risques liés aux Activités Physiques RAP, visites médicales, ...

En résumé :

Tous secteurs confondus, les manutentions manuelles figurent chaque année parmi les principales causes d'accident du travail et de maladies professionnelles.

Les objectifs en termes de prévention seront d'agir en priorité sur les opérations de manutention manuelle inutiles ou qui peuvent être facilement évitées, en mettant notamment à disposition des aides à la manutention.

Dans les autres cas, alléger la charge.

CONTACTS

Laëtitia BERGER

Laurent BOUQUET

Tél. : 05 49 49 12 10

prevention@cdg86.fr

www.cdg86.fr

mise à jour : février 2023

Les risques de noyade

Identification des dangers

Dangers liés :

À la proximité d'eau (rivière, lac, ru, piscine, stations d'épuration...)

Exemples de risques :

- ◆ Chutes dans une rivière lors du nettoyage de berges
- ◆ Chutes dans la piscine lors de l'entretien
- ◆ Chutes dans les bacs de décantation des stations d'épuration
- ◆ Hydrocution

Modalités d'exposition

Toute intervention à proximité d'une masse d'eau, notamment lorsqu'un agent est seul.

Exemples d'activités :

- ◆ Tâches des Gardes-champêtres
- ◆ Contrôle de pollution des eaux traitées
- ◆ Entretien du château d'eau

Moyens de prévention

Organisationnels : Eviter le travail isolé, prévoir organisation de surveillance des agents, s'assurer que les agents savent nager, limiter le nombre d'agents exposés ...

Techniques : Gilets de sauvetage, moyens de communication, garde-corps, lignes de vie, conformité des équipements, protections individuelles, consignes de sécurité, ...

Humains : Formation au risque, formation aux premiers secours, formation sur l'influence de produits sur le comportement (alcool, médicaments, drogues mais aussi les mélanges de produits chimiques : malaises) ...

En résumé :

La noyade est une asphyxie provoquée par l'inondation des voies respiratoires, suite à une immersion qui peut-être accidentelle.

A ce titre, il est important de mettre en place des moyens de prévention notamment lors de travaux en bord de rivière.

CONTACTS

Laëtitia BERGER

Laurent BOUQUET

Tél. : 05 49 49 12 10

prevention@cdg86.fr

www.cdg86.fr

mise à jour : février 2023

L'hygiène alimentaire

Identification des dangers

Dangers liés :

À la présence de bactéries sur les emballages

À la présence de plantes, animaux

Aux agents malades, ...

Exemples de risques :

- ◆ Contamination des enfants et autres convives

Modalités d'exposition

Activités de préparation, conservation, ou remise en température jusqu'à la distribution des repas

Exemple d'activités :

- ◆ Désinfection des boîtes de conserves
- ◆ Livraison des repas
- ◆ Prises de températures des aliments, ...

Moyens de prévention

Organisationnels : Application de la méthode HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), procédures de réception, de désinfection, de préparation, lavage des vêtements de travail, ...

Techniques : Achat de produits conformes à l'HACCP, port de charlottes, blouses, gants, matériels de contrôle des températures, ...

Humains : Surveillance médicale, formation à l'HACCP, ...

En résumé :

Les cuisines des restaurants collectifs sont confrontées à deux enjeux d'Hygiène et Sécurité : Préserver la salubrité des aliments, de manière à réduire les risques en matière de sécurité alimentaire pour les clients, en utilisant des techniques de conservation, de préparation des aliments saines, de nettoyage et de désinfection des ustensiles et des plans de travail appropriés ...

CONTACTS

Laëtitia BERGER

Laurent BOUQUET

Tél. : 05 49 49 12 10

prevention@cdg86.fr

www.cdg86.fr

mise à jour : février 2023